



Le Quotidien

Statistique Canada

Le mardi 21 octobre 2003

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est

COMMUNIQUÉS PRINCIPAUX

- **Indice des prix à la consommation, septembre 2003**

Les consommateurs ont déboursé 2,2 % de plus en septembre 2003 qu'en septembre 2002 pour les biens et services compris dans le panier de l'Indice des prix à la consommation. L'augmentation sur 12 mois en septembre est de beaucoup inférieure aux hausses élevées atteintes au début de 2003, alors que les prix de l'énergie, et plus particulièrement ceux de l'essence, constituaient l'essentiel des pressions à la hausse.

2

- **Commerce de gros, août 2003**

Les grossistes ont connu une très forte baisse de leurs ventes en août (-4,6 %), à la suite de la panne d'électricité qui a sévi en Ontario et au nord-est des États-Unis. Il faut remonter à la crise du verglas de janvier 1998 pour observer une diminution similaire (-4,3 %).

6

AUTRES COMMUNIQUÉS

La santé des Canadiens des régions rurales, 2000-2001	9
La revue des céréales et des graines oléagineuses, août 2003	9
Chargements ferroviaires mensuels, août 2003	10
Restaurants, traiteurs et tavernes, août 2003	10

NOUVEAUX PRODUITS



COMMUNIQUÉS PRINCIPAUX

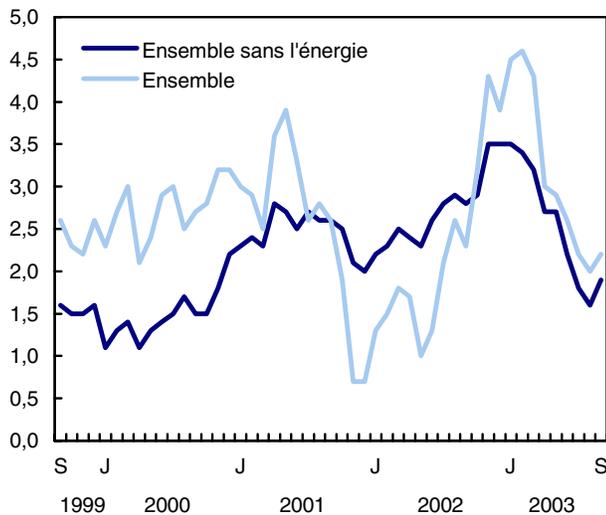
Indice des prix à la consommation

Septembre 2003

Les consommateurs ont déboursé 2,2 % de plus en septembre qu'en septembre 2002 pour les biens et services compris dans le panier de l'Indice des prix à la consommation (IPC). Cela fait suite à une hausse de 2,0 % sur 12 mois en août. L'augmentation sur 12 mois en septembre est de beaucoup inférieure aux hausses élevées atteintes au début de 2003, alors que les prix de l'énergie, et plus particulièrement ceux de l'essence, constituaient l'essentiel des pressions à la hausse.

Taux de variation par rapport au mois correspondant de l'année précédente

Taux de variation en %



Si l'on exclut l'énergie, l'IPC a augmenté de 1,9 % de septembre 2002 à septembre 2003, après avoir connu une hausse de 1,6 % en août. Même si les prix de l'énergie continuent d'exercer une influence significative sur l'IPC d'ensemble, leurs répercussions globales au cours des quatre derniers mois ont été beaucoup moins volatiles qu'habituellement.

La variation sur 12 mois de l'IPC continue de subir les pressions des augmentations des primes d'assurance de véhicules automobiles, ainsi que des prix du gaz naturel. Les primes d'assurance de véhicules automobiles ont progressé de 22,2 % entre

Modification du traitement des rabais dans l'Indice des prix à la consommation

À partir de l'Indice des prix à la consommation d'octobre 2003, Statistique Canada modifiera son traitement des rabais. Cette modification vise certains types de programmes de rabais habituellement associés aux services d'électricité et de gaz naturel.

Les rabais ne seront plus pris en compte dans l'IPC s'ils s'appliquent à une consommation passée et qu'ils n'étaient pas connus des consommateurs au moment de la consommation.

Pour être pris en compte dans l'IPC, les rabais ou les crédits en question doivent être liés à des produits particuliers et viser tous les consommateurs de ces produits (ou une forte proportion d'entre eux). Dans l'IPC, on a eu pour règle de tenir compte de l'incidence des rabais au moment de leur paiement. Si le montant remboursé était supérieur à celui de la facture mensuelle moyenne, l'excédent était pris en compte dans les mois qui suivaient jusqu'à épuisement de la somme. Ainsi, l'IPC pouvait refléter un prix moyen proche de zéro pour un ou plusieurs mois dans un certain nombre de cas. Par conséquent, le traitement des rabais a eu une influence significative sur le taux de variation de l'IPC, rendant les indices des services publics particulièrement instables.

Cette modification aura pour effet de réduire les fluctuations à court terme de l'IPC qui tiennent à des rabais à l'égard d'une consommation antérieure. En traitant les rabais à effet rétroactif comme un revenu inattendu plutôt qu'une variation des prix, l'IPC sera d'un niveau supérieur pour les mois qui auraient été touchés selon le traitement antérieur de ces rabais, et il y aura un effet correspondant sur les moyennes annuelles.

L'IPC continuera à tenir compte des programmes de rabais qui étaient connus des consommateurs au moment de l'achat.

septembre 2002 et septembre 2003. La majorité de cette hausse s'est produite au cours de la première moitié de la période de 12 mois. L'indice du gaz naturel était de 49,4 % supérieur à son niveau de septembre 2002. Cette hausse s'explique par des prix plus élevés en Ontario et par les répercussions d'un paiement versé aux consommateurs dans le nord de l'Alberta à la suite de la vente d'un champ de gaz l'an dernier, ce qui a fait qu'en comparaison, l'indice de septembre 2003 est plus élevé. L'effet de ce paiement sur l'indice du gaz naturel pour l'Alberta s'est fait sentir pour une dernière fois en septembre.

Les étudiants ont payé en moyenne 8,1 % de plus en frais de scolarité cette année. Il s'agit de la hausse la plus importante depuis septembre 1997 et d'un accroissement significatif par rapport aux augmentations enregistrées les trois années précédentes, qui se situaient en moyenne à 3,8 %. L'indice des frais de scolarité pour une province donnée tient compte du fait que certains des résidents

de cette province fréquentent des établissements d'enseignement d'autres provinces. Les hausses des frais de scolarité ont varié de 0,5 % pour les résidents du Québec, où le gel des frais de scolarité se poursuit pour une septième année consécutive, à 26,2 % pour ceux de la Colombie-Britannique. Seuls les frais de scolarité des résidents de Terre-Neuve-et-Labrador (-1,6 %) ont diminué.

Les prix de l'essence, le coût de remplacement par le propriétaire et les prix des cigarettes ont aussi accentué la pression à la hausse sur l'IPC d'ensemble.

Les prix plus faibles de l'électricité, des véhicules automobiles et de l'hébergement pour voyageurs ont eu l'effet modérateur le plus marqué sur l'augmentation de l'IPC d'ensemble.

Légère augmentation de l'IPC entre août et septembre

L'IPC a poursuivi sa lente progression, augmentant de 0,2 % entre août et septembre. Cette hausse fait suite à une augmentation mensuelle de 0,2 % en août et à des hausses consécutives de 0,1 % pour chacun des trois mois précédents. La hausse des frais de scolarité, ainsi que des prix plus élevés pour les vêtements pour femmes, le gaz naturel et les vêtements pour hommes ont fait augmenter l'IPC d'ensemble. Des pressions à la baisse provenaient de la diminution des prix des légumes frais, de l'hébergement pour voyageurs, du transport aérien et de l'essence.

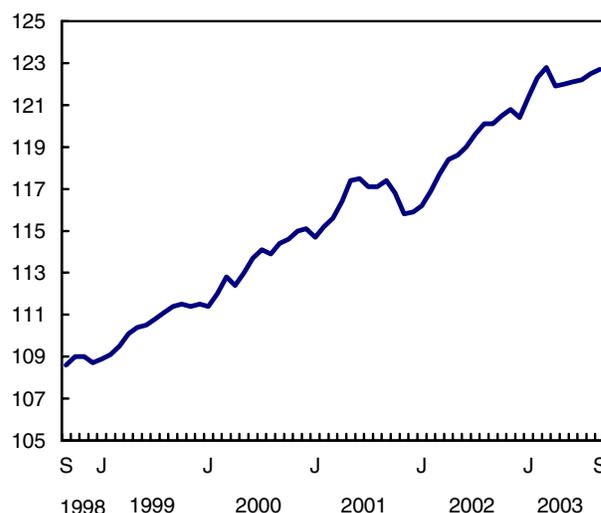
Les étudiants ont dû payer 8,1 % de plus en frais de scolarité cette année, soit la hausse la plus marquée depuis septembre 1997. Les augmentations ont été les plus fortes pour les résidents de la Colombie-Britannique (+26,2 %). L'indice des frais de scolarité pour une province tient compte du fait que certains résidents de cette province étudient dans des établissements à l'extérieur de la province. Après un gel de six ans dans les universités de la Colombie-Britannique qui a pris fin en 2002, les frais de scolarité pour les résidents de la province ont augmenté de 52,9 %. Seuls les frais de scolarité des résidents de Terre-Neuve-et-Labrador ont diminué en 2003 (-1,6 %). Alors que la proportion du financement gouvernemental dans les budgets d'exploitation des universités diminuait, on a assisté au cours des années 1990 à des hausses des frais de scolarité se situant en moyenne à 10,3 % atteignant un sommet de 16,9 % en septembre 1991. Entre septembre 2000 et septembre 2003, le taux d'augmentation des frais de scolarité a ralenti, pour se situer à 4,9 % en moyenne annuellement. Le niveau actuel de l'indice est plus élevé de 175,8 % que celui de septembre 1990.

Dans l'ensemble, l'indice de l'habillement a augmenté de 4,2 %, retournant l'indice à un niveau près de celui de mars 2003. Cette augmentation

est plus importante que ce qui est usuel pour cette période de l'année, mais elle fait suite à des baisses inhabituellement fortes au printemps. Les hausses étaient généralisées pour l'ensemble des produits et des provinces. La plus grande part de la pression à la hausse provenait des vêtements pour femmes (+5,7 %), suivie par celle des vêtements pour hommes (+2,7 %) et pour enfants (+3,1 %).

Indice des prix à la consommation

Indice non désaisonnalisé (1992=100)



L'indice du gaz naturel a augmenté de 3,8 % en septembre, à la suite des hausses de prix en Alberta. Les augmentations de prix étaient attribuables à la sous-estimation de la consommation en août par les compagnies de gaz et à des hausses de prix sur le marché nord-américain des produits.

En septembre, les prix des légumes frais ont diminué de 10,8 %. Les baisses ont été le fait principalement de l'offre soutenue de produits locaux.

Les prix de l'hébergement pour voyageurs ont diminué en moyenne de 4,5 %, plusieurs exploitants d'hôtels et de motels ayant diminué leurs tarifs à la fin de la haute saison touristique. Des baisses de prix de cette ampleur sont typiques en septembre. Les résidents de chaque province, sauf ceux de Terre-Neuve-et-Labrador (+1,3 %), ont profité de baisses des prix. L'indice des prix de l'hébergement pour voyageurs, comme celui des frais de scolarité, tient compte du fait que certains résidents d'une province donnée consomment ces services dans d'autres provinces.

Les prix du transport aérien ont diminués de 3,5 %. Des baisses de cette ampleur sont habituelles en

septembre, alors que des réductions de tarifs sont disponibles pour les destinations transatlantiques, vers le Pacifique et l'Asie, ainsi que le Sud.

Les prix de l'essence ont baissé en moyenne de 0,7 % entre août et septembre 2003, principalement en raison des diminutions de prix en Ontario et au Québec.

L'IPC désaisonnalisé a progressé légèrement entre août et septembre

Après correction en fonction des influences saisonnières, l'IPC d'ensemble a augmenté de 0,2 % entre août et septembre 2003. Cette hausse est attribuable à la progression des indices de l'habillement et des chaussures (+1,2 %), des loisirs, de la formation et de la lecture (+0,6 %), de la santé et des soins personnels (+0,4 %), des boissons alcoolisées et des produits du tabac (+0,3 %), du logement (+0,2 %), des aliments (+0,2 %) ainsi que des dépenses et de l'équipement du ménage (+0,2 %). Ces hausses ont été atténuées par le recul de l'indice désaisonnalisé du transport (-0,4 %).

Ensemble sans les huit composantes les plus volatiles (selon la définition de la Banque du Canada)

L'indice d'ensemble sans les huit composantes les plus volatiles, selon la définition de la Banque du Canada, a augmenté de 1,7 % entre septembre 2002 et septembre 2003. Ceci représente le troisième mois consécutif d'augmentations sur 12 mois sous la barre des 2,0 % (+1,8 % en juillet et +1,5 % en août). Les principaux facteurs expliquant l'augmentation en septembre sont les hausses des primes d'assurance des véhicules automobiles (+22,2 %), des frais de scolarité (+8,1 %) et du coût de remplacement par le propriétaire (+6,1 %).

L'indice d'ensemble sans les huit composantes les plus volatiles, selon la définition de la Banque du Canada, a augmenté de 0,3 % entre août et septembre. La plus grande part de la pression à la hausse provenait surtout de la majoration des frais de scolarité et des prix des vêtements pour femmes et pour hommes. La diminution du prix de l'hébergement pour voyageurs et du coût d'achat de véhicules automobiles a toutefois atténué cette pression.

Énergie

L'indice de l'énergie a progressé de 6,5 % de septembre 2002 à septembre 2003; en août, l'augmentation sur 12 mois était de 7,6 %. Les prix du gaz naturel (+49,4 %) sont demeurés le principal facteur de la pression à la hausse sur l'indice de l'énergie. Les prix de l'essence (+5,3 %) et du mazout (+2,1 %) ont également contribué à cette hausse, tandis que les prix de l'électricité ont diminué de 8,3 %, principalement en raison du changement en Ontario d'un marché libre à un marché légiféré en décembre 2002.

L'indice de l'énergie a reculé de 0,1 % entre août et septembre 2003. Le fléchissement des prix de l'essence, du mazout et de l'électricité a été presque entièrement contrebalancé par la hausse des prix du gaz naturel.

Données stockées dans CANSIM : tableaux 326-0001, 326-0002, 326-0009, 326-0012 et 326-0016 à 326-0018.

Définitions, sources de données et méthodes : numéro d'enquête 2301.

Paraît à 7 h dans le site Web de Statistique Canada sous *Aujourd'hui dans Le Quotidien*, puis *Dernier communiqué de l'Indice des prix à la consommation*.

Le numéro de septembre 2003 de *L'indice des prix à la consommation* (62-001-XIB, 9 \$ / 83 \$; 62-001-XPB, 11 \$ / 103 \$) est maintenant en vente. Voir *Pour commander les produits*.

L'Indice des prix à la consommation d'octobre 2003 sera diffusé le 19 novembre.

Pour plus de renseignements, pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, ou pour obtenir un feuillet d'information sur la modification du traitement des rabais dans l'IPC, communiquez avec Rebecca McDougall au (613) 951-9606 ou composez sans frais le 1 866 230-2248 (infounit@statcan.ca), ou communiquez avec Charles Bérubé au (613) 951-6065, Division des prix. Télécopieur : (613) 951-1539.

□

**Indice des prix à la consommation et composantes principales
(1992=100)**

	Septembre 2003	Août 2003	Septembre 2002	Août à septembre 2003	Septembre 2002 à septembre 2003
données non désaisonnalisées					
	var. en %				
Ensemble	122,7	122,5	120,1	0,2	2,2
Aliments	121,3	122,1	119,2	-0,7	1,8
Logement	117,9	117,7	114,6	0,2	2,9
Dépenses et équipement du ménage	115,1	114,7	113,8	0,3	1,1
Habillement et chaussures	105,0	101,8	107,3	3,1	-2,1
Transports	141,9	142,4	136,8	-0,4	3,7
Santé et soins personnels	117,6	117,4	115,7	0,2	1,6
Loisirs, formation et lecture	128,9	128,0	128,7	0,7	0,2
Boissons alcoolisées et produits du tabac	137,1	137,1	129,9	0,0	5,5
Ensemble (1986=100)	157,2				
Pouvoir d'achat du dollar à la consommation, (en cents) par rapport à 1992	81,5	81,6	83,3		
Agrégats spéciaux					
Biens	117,9	117,9	116,8	0,0	0,9
Services	128,1	127,7	123,9	0,3	3,4
Ensemble sans les aliments et l'énergie	120,9	120,5	118,7	0,3	1,9
Énergie	143,4	143,5	134,6	-0,1	6,5
Ensemble sans les huit composantes les plus volatiles ¹	123,2	122,8	121,2	0,3	1,7

¹ Les huit composantes les plus volatiles, telles que définies par la Banque du Canada, qui sont exclues de l'IPC d'ensemble sont : les fruits, les préparations à base de fruits et les noix; les légumes et les préparations à base de légumes; le coût d'intérêt hypothécaire; le gaz naturel; le mazout et les autres combustibles; l'essence; le transport interurbain; les produits du tabac et les articles pour fumeurs. La Banque du Canada ajuste ensuite cette série pour obtenir son indice de référence qui exclut également l'effet des modifications des impôts indirects. Pour obtenir des données et des renseignements au sujet de l'inflation mesurée par l'indice de référence, consultez le site de la Banque du Canada (<http://www.banqueducanada.ca/inflation>).

**Indice des prix à la consommation par province, et pour Whitehorse, Yellowknife et Iqaluit
(1992=100)**

	Septembre 2003	Août 2003	Septembre 2002	Août à septembre 2003	Septembre 2002 à septembre 2003
données non désaisonnalisées					
	var. en %				
Terre-Neuve-et-Labrador	121,4	120,7	118,1	0,6	2,8
Île-du-Prince-Édouard	122,2	121,5	119,2	0,6	2,5
Nouvelle-Écosse	124,1	124,1	121,2	0,0	2,4
Nouveau-Brunswick	123,0	122,7	120,1	0,2	2,4
Québec	118,2	118,4	116,3	-0,2	1,6
Ontario	123,9	123,8	121,2	0,1	2,2
Manitoba	125,9	125,2	123,9	0,6	1,6
Saskatchewan	127,2	126,8	125,0	0,3	1,8
Alberta	130,1	129,3	125,9	0,6	3,3
Colombie-Britannique	121,2	120,9	118,8	0,2	2,0
Whitehorse	120,2	120,4	118,8	-0,2	1,2
Yellowknife	117,9	118,1	117,7	-0,2	0,2
Iqaluit (déc. 2002=100)	100,3	100,3	...	0,0	...

... N'ayant pas lieu de figurer.

Commerce de gros

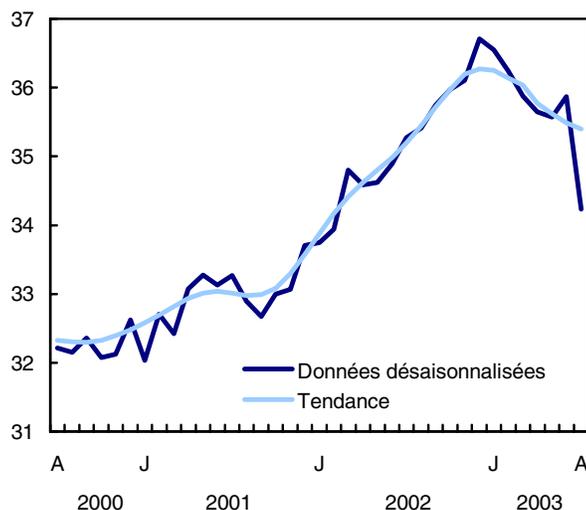
Août 2003

En août, les grossistes ont vendu pour 34,2 milliards de dollars de biens et de services, en baisse de 4,6 %. Il faut remonter à la crise du verglas de janvier 1998 pour observer une diminution similaire (-4,3 %). La baisse observée en août constitue un sixième repli en sept mois. Auparavant, les ventes des grossistes avaient connu une forte période de croissance s'étendant de l'automne 2001 à janvier 2003.

La forte contraction des ventes des grossistes en août reflète principalement la panne d'électricité qui a paralysé pendant quelques jours l'Ontario et le nord-est des États-Unis. L'industrie de l'automobile des deux pays a été durement touchée. En raison de la forte interrelation entre les fabricants nord-américains et les grossistes canadiens, les ventes de ces derniers ont connu de fortes baisses.

En août, les ventes en gros ont connu une forte baisse

En milliards de dollars



Au total, 9 des 11 secteurs du commerce de gros ont enregistré une baisse en août. Les diminutions les plus marquées ont touché les secteurs des véhicules automobiles, des pièces et des accessoires (-15,4 %), des machines, du matériel et des fournitures agricoles (-11,4 %) ainsi que des ordinateurs et des produits électroniques (-8,1 %). Par contre, le secteur des produits divers a connu une hausse relativement forte (+4,7 %).

Note aux lecteurs

Les estimations de l'Enquête mensuelle sur le commerce de gros reposent sur la Classification type des industries de 1980.

De leur côté, les ventes du groupe de commerce du bois d'oeuvre et des matériaux de construction sont demeurées relativement inchangées (-0,2 %).

En dollars constants, les ventes des grossistes ont connu une baisse de 4,9 % en août.

La panne d'électricité force les grossistes du secteur de l'automobile à réduire leurs ventes

Bien que le secteur de l'automobile continue d'éprouver certaines difficultés, la forte baisse des ventes enregistrée en août (-15,4 %) résulte principalement d'une production manufacturière inférieure à la normale, attribuable à la panne d'électricité, tant en Ontario (-23,1 %) qu'aux États-Unis (-2,6 %). De plus, des difficultés avec les systèmes de communication ont entravé les livraisons de véhicules automobiles destinées au Canada (la panne d'électricité ayant également touché les ordinateurs des grossistes gérant les livraisons). Ces facteurs ont été à l'origine de la diminution de 20,4 % des importations de camions et de véhicules.

La baisse des ventes des grossistes du secteur de l'automobile a représenté la septième baisse consécutive. Ces baisses contrastent avec 2002, année durant laquelle ce secteur avait été l'un des principaux moteurs de la hausse enregistrée dans le total des ventes de gros.

Les ventes de produits divers bondissent en août

Les ventes de produits divers (notamment les produits du papiers, les articles de loisir et de sport ainsi que les bijoux et les montres) ont connu une forte progression en août (+4,7 %). Cette hausse a permis de neutraliser partiellement les baisses observées au cours des deux mois précédents. Malgré cette hausse, ce secteur connaît généralement une tendance à la baisse depuis février, ce qui contraste avec la forte poussée survenue de juillet 2002 à janvier 2003.

Malgré les feux de forêt, le secteur du bois d'oeuvre et des matériaux de construction maintient son rythme

En dépit de plus de 900 incendies de forêt qui ont sévi en août dans le sud de la Colombie-Britannique,

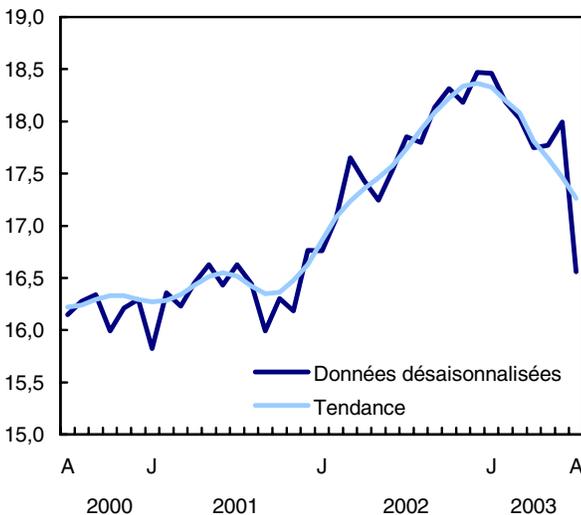
lesquels ont eu des répercussions sur l'exploitation forestière, les grossistes de bois d'oeuvre et de matériaux de construction ont réussi à afficher des ventes relativement stables (-0,2 %). Après avoir connu une période de stabilité de ses ventes de l'été 2002 à la fin du premier trimestre de 2003, les ventes ont légèrement reparti à la hausse depuis quelques mois.

L'Ontario est directement touchée par la panne

Bien que l'Ontario représente environ la moitié des ventes des grossistes, elle a représenté 88 % de la contraction des ventes enregistrée en août. La forte représentativité de certains secteurs, tel que le secteur de l'automobile et celui des ordinateurs et des produits électroniques, a contribué à faire chuter les ventes en gros de 8,0 % dans cette province. Tout comme l'ensemble du commerce en gros, les ventes des grossistes de l'Ontario ont été généralement à la baisse depuis février. Cette période fait suite à une période de croissance pratiquement ininterrompue, s'échelonnant d'octobre 2001 à janvier 2003.

Depuis février, les ventes en gros de l'Ontario sont généralement à la baisse

En milliards de dollars



Mis à part l'Ontario, six autres provinces ont connu une baisse des ventes de gros en août. Parmi celles-ci, on retrouve le Manitoba (-2,6 %), la Saskatchewan (-1,9 %) et l'Alberta (-1,6 %). En plus de la baisse des ventes du secteur de l'automobile qui a touché ces provinces, la Saskatchewan et l'Alberta ont également connu une baisse des ventes de machinerie agricole. Pour l'Alberta, cette baisse a été doublée d'un affaissement des ventes de machinerie industrielle. De

son côté, le Manitoba a connu une baisse des ventes dans le secteur des produits divers et des produits alimentaires.

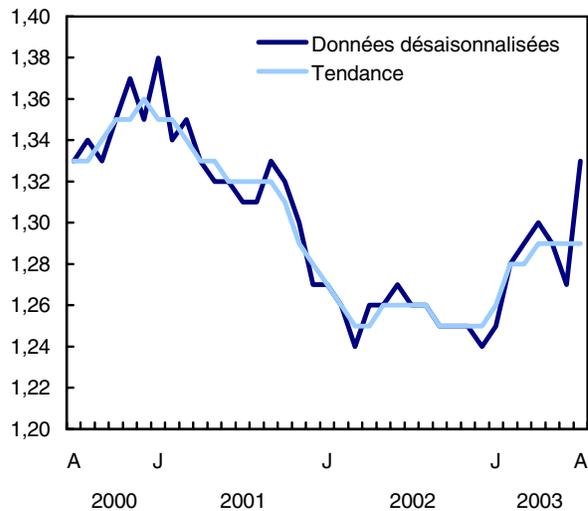
Le rapport des stocks aux ventes connaît une très forte hausse

La très forte diminution des ventes a eu un effet sur le rapport des stocks aux ventes, lequel est passé de 1,27 en juillet à 1,33 en août. Il s'agit du rapport le plus élevé depuis octobre 2001. Au cours de 2001 jusqu'à la fin du premier trimestre de 2002, ce rapport a été généralement à la baisse. Il s'est stabilisé au cours des trois trimestres suivants pour ensuite repartir à la hausse depuis février 2003, résultat principalement de la diminution générale des ventes.

En août, les stocks sont demeurés essentiellement stables (-0,1 %).

Le ratio des stocks aux ventes atteint un sommet des 22 derniers mois

Ratio



Données stockées dans CANSIM : tableaux 081-0001 et 081-0002.

Définitions, sources de données et méthodes : numéro d'enquête 2401.

Le numéro de août 2003 de *Commerce de gros* (63-008-XIB, 14 \$ / 140 \$) paraîtra sous peu. Voir *Pour commander les produits*.

Les estimations du commerce de gros pour septembre seront diffusées le 24 novembre.

Pour obtenir des données ou des renseignements généraux, communiquez avec les Services à la

clientèle au (613) 951-3549 ou composez sans frais le 1 877 421-3067 (*grossistesinfo@statcan.ca*). Pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la

qualité des données, communiquez avec Jean Lebreux au (613) 951-4907 (*jean.lebreux@statcan.ca*), Division de la statistique du commerce.

Ventes et stocks des grossistes

	Août 2002	Mai 2003 ^r	Juin 2003 ^r	Juillet 2003 ^r	Août 2003 ^p	Juillet à août 2003	Août 2002 à août 2003
données désaisonnalisées							
	en millions de dollars				var. en %		
Ventes, ensemble des groupes de commerce	35 270	35 649	35 571	35 870	34 235	-4,6	-2,9
Produits alimentaires	5 690	5 719	5 743	5 721	5 608	-2,0	-1,5
Boissons, médicaments et tabac	2 982	3 213	3 272	3 361	3 364	0,1	12,8
Vêtements et articles de mercerie	626	677	664	660	654	-0,9	4,6
Articles ménagers	1 033	1 031	1 030	1 037	1 009	-2,8	-2,4
Véhicules automobiles, pièces et accessoires	7 056	6 604	6 535	6 460	5 464	-15,4	-22,6
Métaux, articles de quincaillerie, matériel et fournitures de plomberie et de chauffage	2 132	2 059	2 076	2 042	2 006	-1,8	-5,9
Bois et matériaux de construction	2 834	2 878	2 845	2 995	2 989	-0,2	5,5
Machines, matériel et fournitures agricoles	624	837	805	805	713	-11,4	14,2
Machines, matériel et fournitures industriels et autres	4 896	4 874	4 973	5 119	4 766	-6,9	-2,7
Ordinateurs, logiciels et autres équipements électroniques	2 673	2 672	2 663	2 875	2 641	-8,1	-1,2
Produits divers	4 722	5 086	4 965	4 796	5 022	4,7	6,3
Ventes par province et territoire							
Terre-Neuve-et-Labrador	224	217	221	231	231	-0,2	2,8
Île-du-Prince-Édouard	54	63	61	63	65	2,9	20,0
Nouvelle-Écosse	603	623	648	628	632	0,7	4,9
Nouveau-Brunswick	434	444	439	462	439	-5,0	1,0
Québec	7 041	7 177	7 177	7 310	7 234	-1,0	2,7
Ontario	17 853	17 749	17 770	17 995	16 558	-8,0	-7,3
Manitoba	1 003	1 121	1 062	1 030	1 003	-2,6	0,0
Saskatchewan	1 037	1 071	1 011	990	972	-1,9	-6,3
Alberta	3 548	3 770	3 797	3 772	3 712	-1,6	4,6
Colombie-Britannique	3 427	3 384	3 354	3 362	3 363	0,0	-1,9
Yukon	10	11	11	10	11	4,8	10,7
Territoires du Nord-Ouest	35	17	18	17	16	-3,4	-53,7
Nunavut	2	2	1	1	1	3,8	-61,1
Stocks, ensemble des groupes de commerce	44 331	46 242	45 956	45 718	45 674	-0,1	3,0
Produits alimentaires	3 329	3 489	3 591	3 564	3 626	1,7	8,9
Boissons, médicaments et tabac	3 394	3 645	3 723	3 712	3 876	4,4	14,2
Vêtements et articles de mercerie	1 286	1 353	1 358	1 367	1 362	-0,3	6,0
Articles ménagers	1 675	1 641	1 641	1 624	1 649	1,5	-1,5
Véhicules automobiles, pièces et accessoires	6 532	7 424	7 344	7 196	7 033	-2,3	7,7
Métaux, articles de quincaillerie, matériel et fournitures de plomberie et de chauffage	3 713	3 741	3 710	3 697	3 723	0,7	0,3
Bois et matériaux de construction	4 346	4 641	4 496	4 496	4 501	0,1	3,6
Machines, matériel et fournitures agricoles	1 898	1 984	1 995	1 979	1 953	-1,3	2,9
Machines, matériel et fournitures industriels et autres	10 266	10 242	10 276	10 239	10 164	-0,7	-1,0
Ordinateurs, logiciels et autres équipements électroniques	1 993	1 926	1 878	1 832	1 701	-7,2	-14,7
Produits divers	5 899	6 157	5 944	6 012	6 085	1,2	3,2

^r Données révisées.

^p Données provisoires.

AUTRES COMMUNIQUÉS

La santé des Canadiens des régions rurales

2000-2001

Selon un nouveau rapport, les Canadiens qui vivent dans les régions rurales et septentrionales ont une perception moins favorable de leur santé que les résidents urbains.

L'étude, qui repose sur des données tirées de l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC) de 2000-2001, a permis de relever des différences importantes relativement à certains indicateurs de la santé entre les régions urbaines et les régions rurales au Canada. L'enquête visait un échantillon de plus de 130 000 personnes âgées de 12 ans et plus.

Les comportements qui posent des risques pour la santé, tels que le tabagisme et l'embonpoint, étaient beaucoup plus fréquents dans les petites villes, les régions rurales et les régions septentrionales du pays.

En outre, les régions septentrionales du Canada présentaient une proportion beaucoup plus importante que la moyenne de personnes susceptibles de connaître un épisode de dépression majeure ainsi qu'une proportion supérieure de personnes souffrant d'hypertension.

Les régions rurales et les petites régions métropolitaines affichaient un taux de prévalence supérieur à la moyenne de personnes qui ont déclaré souffrir d'arthrite ou de rhumatisme, même après que l'on a tenu compte de l'âge.

De plus, les régions septentrionales présentaient un taux supérieur de besoins de soins de santé non satisfaits comparativement à la moyenne nationale. Environ les deux tiers des résidents des collectivités septentrionales éloignées vivent à plus de 100 km d'un médecin, et 7 % des Canadiens des régions rurales et des petites villes vivent à plus de 25 km d'un médecin.

Selon les données de l'ESCC, 29 % des personnes qui vivent dans les grandes banlieues métropolitaines (population de plus de un million d'habitants) ont déclaré que leur santé était excellente. Ce taux se compare au taux de seulement 20 % enregistré dans les régions rurales et de 21 %, dans les régions septentrionales.

Les données de l'ESCC ont également montré que, dans l'ensemble, environ 26 % des Canadiens âgés de 12 ans et plus avaient fumé soit tous les jours ou à l'occasion en 2000-2001. Toutefois, 33 % des résidents des régions septentrionales fumaient, tout comme 32 % des résidents des régions rurales. Ce taux se compare au taux de seulement 22 % enregistré dans les grandes régions métropolitaines.

La prévalence de l'embonpoint était également plus élevée dans les régions rurales. À l'échelon national, environ 32 % de la population âgée de 20 à 64 ans faisait de l'embonpoint ou était obèse. Ce taux variait d'un creux de près de 27 % dans les grandes régions métropolitaines à plus de 40 % dans les régions rurales et septentrionales.

La recherche a montré que l'obésité représente un facteur de risque important qui entraîne des problèmes de santé chroniques, tels que le diabète, l'arthrite, l'hypertension, les maladies cardiovasculaires, le cancer colorectal et les problèmes respiratoires.

En outre, le rapport a souligné que des initiatives ont été entreprises au Canada pour élaborer un ensemble d'indicateurs de la santé expressément pour les collectivités rurales.

Définitions, sources de données et méthodes : numéro d'enquête 3226.

Le *Bulletin d'analyse Régions rurales et petites villes du Canada*, vol. 4, n° 6 (21-006-XIF, gratuit) intitulé « La santé des Canadiens des régions rurales : une comparaison rurale-urbaine des indicateurs de la santé » est maintenant accessible dans le site Web de Statistique Canada. À la page *Nos produits et services*, sous *Parcourir les publications Internet*, choisissez *Gratuites*, puis *Population et démographie*.

Pour plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Ray D. Bollman au (613) 951-3747 (ray.bollman@statcan.ca), Division de l'agriculture. ■

La revue des céréales et des graines oléagineuses

Août 2003

En septembre, les prix à terme du maïs et du soya à Chicago ont surtout été propulsés par l'offre. Les prévisions de l'offre et de la demande du United States Department of Agriculture (USDA) au milieu du mois situaient la production de soya bien en deçà des attentes du marché et plaçaient la culture de maïs en 2003 à un niveau supérieur aux attentes. Les prix à terme du soya ont augmenté, les conditions de sécheresse et le temps chaud de la deuxième moitié du mois d'août ayant réduit le rendement du soya, surtout dans les régions de l'Ouest du Mid-West américain. La faiblesse du dollar américain, les récents rapports sur le faible rendement et la demande de soya américain de la part de la Chine ont alimenté le marché haussier. Les prix

à terme du maïs ont quant à eux chuté lorsque l'USDA a indiqué que le rendement du maïs était touché au minimum par la sécheresse dans le Mid-West.

Les prix à terme du canola à Winnipeg ont été poussés par la remontée qui a fait éclater le soybean complexe et la croissance de la demande intérieure de broyage. Les gains du canola ont été tenus en échec étant donné que la récolte des cultures de canola a été supérieure aux attentes et en raison d'une augmentation du nombre de livraisons, et du plus haut taux de change.

Les données du numéro d'août de *La revue des céréales et des graines oléagineuses* sont maintenant disponibles. Les renseignements comprennent des données sur la production, les stocks, les prix à terme et au comptant, la transformation intérieure, les exportations, les livraisons des agriculteurs, et les analyses de l'offre et de l'écoulement.

Le rapport de situation de septembre, qui présente un aperçu de la conjoncture actuelle du marché, tant au Canada qu'à l'étranger, est également inclus dans le numéro d'août de *La revue des céréales et des graines oléagineuses* (22-007-XIB, 12 \$ / 120 \$; 22-007-XPB, 17 \$ / 160 \$), qui paraîtra sous peu. Voir *Pour commander les produits*.

Pour plus de renseignements, communiquez avec les Services à la clientèle au 1 800 465-1991 (agriculture@statcan.ca). Pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Karen Gray au (204) 983-2856 (karen.gray@statcan.ca), Division de l'agriculture. ■

Chargements ferroviaires mensuels

Août 2003

En août, les chargements de wagons de marchandises sur les chemins de fer canadiens (à l'exclusion des chargements de type intermodal) ont totalisé 235 000 wagons et 18,6 millions de tonnes métriques. Il s'agit d'une baisse de 2,1 % du tonnage par rapport à août 2002 et de 5,9 % par rapport à juillet 2003.

La période de juillet à août s'est distinguée principalement par une réduction des chargements en minerai de fer et en houille, ce qui n'empêche pourtant pas ces deux groupes de marchandises de conserver leurs positions de tête au chapitre du volume, avec 16 % et 11 % du tonnage total pour le mois d'août. On a également enregistré une baisse de 244 000 tonnes métriques des chargements en produits forestiers et de 159 000 tonnes métriques en potasse. Les catégories des autres céréales ainsi que

des légumes frais, réfrigérés ou secs ont affiché une hausse caractéristique pour la fin de l'été, celle-ci se chiffrant à 180 000 tonnes métriques.

Le tonnage cumulatif des chargements de marchandises (à l'exclusion des chargements de type intermodal) s'est élevé à 150,9 millions de tonnes métriques pour les huit premiers mois de 2003, contre 159,9 millions de tonnes durant la même période en 2002.

Les chargements de type intermodal, qui correspondent aux conteneurs sur wagons plats ainsi qu'aux remorques sur wagons plats, ont atteint 2,1 millions de tonnes, soit sensiblement le même volume que celui chargé en août 2002. Ils ont par contre diminué de 4,9 % par rapport à juillet 2003. Le tonnage cumulatif de janvier à août a totalisé 17,3 millions de tonnes, contre 16,2 millions de tonnes pour la même période en 2002.

Le total du trafic en provenance des États-Unis à destination du Canada ou des États-Unis s'est chiffré à 2,3 millions de tonnes en août, en baisse de 2,0 % par rapport à juillet. Le total cumulatif pour les huit premiers mois de 2003 s'est établi à 19,9 millions de tonnes, alors qu'il était de 17,4 millions de tonnes pour la même période en 2002.

Données stockées dans CANSIM : tableau 404-0002.

Définitions, sources de données et méthodes : numéro d'enquête 2732.

Le numéro d'août 2003 de *Chargements ferroviaires mensuels*, vol. 80, n° 8 (52-001-XIF, 8 \$ / 77 \$) est maintenant en vente. Voir *Pour commander les produits*.

Pour plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Jean-Robert Larocque au 1 866 500-8400 (statistiquesdutransport@statcan.ca), Division des transports. Télécopieur : (613) 951-0009. ■

Restaurants, traiteurs et tavernes

Août 2003

En août, les recettes totales estimatives des restaurants, des traiteurs et des tavernes se sont élevées à 3,08 milliards de dollars, en hausse de 0,5 % par rapport aux estimations d'août 2002.

Données stockées dans CANSIM : tableau 355-0001.

Définitions, sources de données et méthodes : numéro d'enquête 2419.

Le numéro d'août 2003 de la publication *Statistiques des restaurants, traiteurs et tavernes* (63-011-XIF, 6 \$ / 55 \$) paraîtra sous peu. Voir *Pour commander les produits*.

Pour plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Bill Birbeck au (613) 951-3506, Division des industries de service. ■

NOUVEAUX PRODUITS

Bulletin d'analyse, régions rurales et petites villes du Canada : La santé des canadiens des régions rurales : une comparaison rurale-urbaine des indicateurs de la santé, 2001, vol. 4, n° 6
Numéro au catalogue : 21-006-XIF
(gratuit).

Chargements ferroviaires mensuels, août 2003, vol. 80, n° 8
Numéro au catalogue : 52-001-XIF (9 \$/83 \$).

L'indice des prix à la consommation, septembre 2003, vol. 82, n° 9
Numéro au catalogue : 62-001-XIB (9 \$/83 \$).

L'indice des prix à la consommation, septembre 2003, vol. 82, n° 9
Numéro au catalogue : 62-001-XPB (12 \$/111 \$).

Les prix sont en dollars canadiens et n'incluent pas les taxes de vente. Des frais de livraison supplémentaires s'appliquent aux envois à l'extérieur du Canada.

Les numéros au catalogue se terminant par : -XIB ou -XIF représentent la version électronique offerte sur Internet, -XMB ou -XMF, la version microfiche, -XPB ou -XPF, la version papier, -XDB ou -XDF, la version électronique sur disquette et -XCB ou -XCF, la version électronique sur CD-ROM.

Pour commander les produits

Pour commander les produits par téléphone :

Ayez en main : • Titre • Numéro au catalogue • Numéro de volume • Numéro de l'édition • Numéro de VISA ou de MasterCard.

Au Canada et aux États-Unis, composez :	1 800 267-6677
Pour les autres pays, composez :	1 613 951-7277
Pour envoyer votre commande par télécopieur :	1 877 287-4369
Pour un changement d'adresse ou pour connaître l'état de votre compte :	1 800 700-1033

Pour commander par la poste, écrivez à : Gestion de la circulation, Division de la diffusion, Statistique Canada, Ottawa, K1A 0T6. Veuillez inclure un chèque ou un mandat-poste à l'ordre du **Receveur général du Canada/Publications**. Au Canada, ajoutez 7 % de TPS et la TVP en vigueur.

Pour commander par Internet : écrivez à order@statcan.ca ou téléchargez la version électronique en vous rendant au site Web de Statistique Canada (www.statcan.ca). À la page *Nos produits et services*, sous *Parcourir les publications Internet*, choisissez *Payantes*.

Les agents libraires agréés et autres librairies vendent aussi les publications de Statistique Canada.

Catalogue 11-001-XIF (Anglais) 11-001-XIF (Français)



Le Quotidien

Statistique Canada

Le jeudi 9 juin 1997
Nouvelles 8h à 9h 30

PRINCIPAUX COMMUNIQUÉS

- **Transport urbain, 1996** 2
Malgré la priorité accordée aux services de transport urbain, les Canadiens y ont de moins en moins recours. En 1996, les Canadiens ont effectué en moyenne quelque 65 déplacements au travail par les services de transport urbain, soit le niveau le plus bas enregistré au cours des 25 dernières années.
- **Productivité, rémunération horaire et coût unitaire de la main-d'œuvre, 1996** 5
À l'instar de la croissance de l'industrie et des emplois, la hausse de la productivité des entreprises canadiennes en 1996 fut considérablement ralentie.

AUTRES COMMUNIQUÉS

- Indice de l'offre d'emploi, mai 1997 10
- Épargne sur les anticipations à court terme 10
- Ajuste de l'offre primaire, septembre 1997 11
- Production d'acier, avril 1997 11

NOUVELLES PARUTIONS 10



Bulletin officiel de diffusion des données de Statistique Canada

Numéro au catalogue 11-001-XIF.

Publié tous les jours ouvrables par la Division des communications, Statistique Canada, Immeuble R.-H.-Coats, 10^e étage, section G, Ottawa, K1A 0T6.

Pour consulter *Le Quotidien* sur Internet, visitez notre site à l'adresse <http://www.statcan.ca>. Pour le recevoir par courrier électronique tous les matins, envoyez un message à lstproc@statcan.ca. Laissez en blanc la ligne de l'objet. Dans le corps du message, tapez : subscribe quotidien prénom et nom.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada. © Ministre de l'Industrie, 2003. Il est permis de citer la présente publication dans les journaux et les magazines ainsi qu'à la radio et à la télévision à condition d'en indiquer la source : Statistique Canada. Toute autre forme de reproduction est permise sous réserve de mention de la source, comme suit, dans chaque exemplaire : Statistique Canada, *Le Quotidien*, numéro 11-001-XIF au catalogue, date et numéros de page.